

Harcèlement sexuel, agissements sexistes : comment mettre en place une politique conforme et efficace ?



Des RH moteur de la politique de prévention

Au sein des entreprises, la communauté RH est en priorité sollicitée dans la prévention et le traitement du harcèlement et agissements sexistes. Pour répondre au mieux à ces sollicitations, il est primordial de faire le point sur la mise en conformité réglementaire de l'entreprise et de préparer les RH à ces nouveaux enjeux.

PROGRAMME

1 - Connaître les définitions et le cadre légal

- Harcèlements, agissements sexistes : de quoi parle t-on ? où en est-on ?
- Les contours de ces notions : manifestations, conditions cumulatives et illustrations jurisprudentielles. La notion du consentement
- Le cadre légal : obligations de l'employeur, responsabilités des différents niveaux d'acteur-rices, les risques encourus en matière civile et pénale, les sanctions applicables

2 - Agir à travers la mise en place d'une politique d'entreprise

- Pourquoi agir ? Les enjeux réputationnels, collectifs et individuels
- Comment agir ? Les phases-clé de la structuration d'une politique d'entreprise : Prévenir et former ; Agir et sanctionner.
- Mettre en place sa politique de lutte contre les harcèlements et les violences : Conforme à la législation en vigueur et efficace

3 - Les étapes clé du dispositif de traitement

- Élaborer la cartographie des acteur-rices et créer un cadre propice à la remontée d'information
- Définir chaque étape de la procédure de traitement
- Clarifier le rôle de chaque partie prenante pour l'aider à s'approprier le cadre de sa mission

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Web-atelier alternant apports de connaissances et interactions via des quiz, vidéos, études de cas, mises en situation et échanges ouverts, avec utilisation de l'application interactive Beekast
- Envoi d'un livret participant-e reprenant les informations clés
- Évaluation des acquis et de la satisfaction

POINTS FORTS



Format interactif, quizz, mises en pratique



Livret participant-e envoyé a posteriori

POURQUOI CHOISIR EQUILIBRES ?

- Une double expertise : l'égalité au travail (approche organisationnelle et juridique) et les risques psychosociaux (approche psychologique et relationnelle)
- Une posture professionnelle et non culpabilisante
- Convivialité, échanges et mise en action avec les participant-es pour favoriser l'expérimentation et être au plus près de leurs réalités terrain.

Public : RH*
6 à 8 participant-es

Prérequis : Aucun prérequis nécessaire

Format : 2 demi-journées, en distanciel
via Microsoft teams

Tarif : 700 euros HT

CGV :

Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, le dossier de prise en charge par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si Equilibres n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

L'INTERVENANTE,

experte des sujets d'égalité au travail,
lutte contre les discriminations et violences
sexistes et sexuelles



Alice Marchionno
Manager

*En cas de public en situation de handicap, merci de nous en faire part au moment de la demande d'inscription.